

81,8% des sondés pour la remise en cause du droit du sol

écrit par Claude Laurent | 13 août 2016



Région > Marne

SONDAGE. Vous êtes pour la remise en cause du droit du sol

À la question : Le droit du sol doit-il être remis en cause ?
Vous avez répondu à 81.8 % (983 votes) « oui » et à 13.4 % (161 votes) « non ». Seulement 4.7 % (57 votes) ne se prononcent pas.

<http://www.lunion.fr/783407/article/2016-08-12/sondage-vous-et-es-pour-la-remise-en-cause-du-droit-du-sol>